

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202503-024

Du 19 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf du mois de mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Lablachère, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, AUZAS Vincent, LAPORTE Jean-Pierre, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, BOISSIN Eric, GALLET Françoise, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : CHOTIN Marie-Hélène, (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de PLANET Olivier), TALAGRAND Michel (pouvoir de LACOUR Gladie), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de CARRIER Martine).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 31

Pouvoir : 4

Date de la convocation 13 mars 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : FOURNITURE DE MOBILIERS « VELO » : ATTRIBUTION DES MARCHES

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée via un marché à procédure adaptée ouverte pour la livraison et la fourniture de mobiliers destinés à équiper les aires de services pour les pratiquants du vélo sur plusieurs communes, avec 3 lots techniques :

- Lot 1 : Tables
- Lot 2 : Arceaux
- Lot 3 : Bornes techniques

Pour cette consultation, onze plis réceptionnés dans les délais ont été ouverts. Au vu des pièces contenues dans les plis, toutes les candidatures et toutes les offres sont admissibles.

Suite à la commission Ad hoc, un classement a été établi pour chacun des lots au terme de l'analyse des candidatures et des offres.

Le Président propose d'attribuer le marché aux candidats ayant remis l'offre techniquement et financièrement la plus avantageuse, à savoir :

- Lot 1 : SARL BOIS & VIA (30430 Rivières)
- Lot 2 : CITYNOX (30100 Alès)
- Lot 3 : FRANS BONHOMME SAS (69680 Chassieu)

Le Conseil Communautaire,
 Oûi l'exposé de son Président,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Attribuer pour chaque lot, les marchés comme suit :

- Lot 1 : SARL BOIS & VIA
- Lot 2 : CITYNOX
- Lot 3 : FRANS BONHOMME SAS

Autoriser le Président à signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette prestation.

Fait et délibéré à Joyeuse, les 19 mars 2025 et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Christophe DEFFREIX

Président



Jean-Marc DEYDIER BASTIDE
 Secrétaire de séance